La Grange aux frênes

- Hébergement et restauration
- Gîte



Coup de coeur

Hébergement à proximité de l'Ecole du Vent, au frais sur le plateau ardéchois

Entre le mont Mézenc et la vallée de l'Eyrieux, à 1000 mètre, cette ancienne ferme rénovée et confortable, de plain pied, comblera votre envie de calme et de ressourcement dans un paysage grandiose! Ma maison peut accueillir 4 à 6 personnes.

La maison est à la limite des 2 départements, Ardèche et Haute Loire. Confortable et moderne, située sur la commune de Saint Clément, hameau La Traverse, pour 4 adultes et 2 enfants, se compose d'une grande pièce à vivre cuisine, salle à manger, salon (50 m2), une grande chambre, une alcove fermée et un coin nuit. 2 salles de bain, 2 WC, une buanderie, une grande terrasse avec un beau panorama, un jardin ombragé attenant.

A proximité, à découvrir l'école du vent, la ligne du partage des eaux, les balades près du Mézenc, les lacs, les sucs, baignade en rivière, site de parapente, observatoire des étoiles, restaurants, marchés....villages de charme tant en Haute loire qu'en Ardèche, petits commences enchanteront votre séjour.

Nous suivre

https://carte.destination-parc-monts-ardeche.fr/service/366549-La-Traverse,-La-...

Contact

DECHANT Annie

Adresse

La Traverse 2898 route de la Chapelle 07310 Saint-Clément 06 60 02 11 44 anniedechant@gmail.com Parc

Le Parc s'étend sur 190 000 hectares, à l'extrême sud-ouest de la région Rhône-Alpes, sur un seul département, l'Ardèche. Il recouvre, du nord au sud, toute la bordure orientale du Massif Central, c'est-à-dire les zones de pentes, sur un linéaire de 85 kilomètres environ à vol d'oiseaux.



Nous écrire———————————————————————————————————
Nom
Prénom
Courriel
Courriel
Confirmar correo electrónico
Téléphone Téléphone
Message
Courriel marqué anniedechant@gmail.com
CAPTCHA
¿Cuál es el código de la imagen? Introduzca los caracteres mostrados en la imagen.
Esta pregunta es para comprobar si usted es un visitante humano y prevenir envíos de spam automatizado.

Enviar